

POLICULTURES

Novembre 2014

La LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 187

> page 5 : Aubervilliers, Sevan, le théâtre et la ville > page 6 : Saint-Étienne, un musée de la mine enrichi, page 7 > la chronique de Jacques Bertin : mieux vaut en rire, page 8 > Mayenne, quand le château fut une prison, page 9 > le Tigre chez lui page 10 > le CESE et le tourisme durable, page 11 > les Delaunay, page 12 > Centre Pompidou : une galerie photo, page 13 > Les AJAP, une tonalité commune, page 14 > Patrimoine immatériel : le vertige de la liste, page 15 > Un mois culturel en bref, page 16 > Note de lecture : art et politique : les Malassis.

NOTRE TOUR

On ne peut qu'être d'accord avec Messieurs Maupassant, Coppée, Gounod, Bouguereau et Meissonnier : construire la Tour dite Eiffel serait une catastrophe pour Paris. Chacun le sait : Paris est une ville horizontale. Elle vient d'être embellie par le baron Haussmann qui en a intelligemment tenu compte.

Alors, pourquoi cette tour, qui va enlaidir la capitale vers laquelle se tourne le monde entier ? On ne le sait que trop, il ne s'agit que de bas intérêts économiques. On connaît bien ce Monsieur Eiffel. Certes, il occupe le devant de la scène, il épate la galerie, avec quelques prouesses techniques, mais c'est d'abord un homme d'affaires, mû par le démon de l'argent. Pour cette passion, il est prêt à tout, y compris à agresser Paris.

Et qu'on ne vienne pas nous dire que cette tour serait un symbole de la modernité de Paris et de la France. La modernité ne peut pas résider dans des gestes inutiles et laids, mais dans le bien vivre à taille humaine. Imaginez ce que penseront de nous les Parisiens dans cent ans, dans cent cinquante ans, si M. Eiffel arrive à ses fins : nos petits-enfants et arrière-petits-enfants ne nous le pardonneront pas.

Philippe Pujas

CULTURE, ÉTAT, RÉGION : DES OPTIQUES DIFFÉRENTES

Double choc pour les politiques culturelles, qui s'étaient constituées, au fil des ans, dans un équilibre pragmatique entre l'État et les collectivités territoriales. Les différentes étapes de la décentralisation avaient intégré sans heurt, et sans de vraies difficultés, un partage des tâches entre l'État, d'abord financeur et aiguillon, et même prescripteur, et des collectivités territoriales qui avaient accompagné le développement culturel, alors que leurs compétences obligatoires y étaient peu nombreuses. On les a vues prendre de plus en plus de responsabilités, et y consacrer

des ressources de plus en plus importantes, accompagnant une demande sociale forte due elle-même aux succès de la démocratisation.

Mais voilà que le décor change, sous une double influence : l'architecture territoriale est sur le point d'être bouleversée, et la baisse des budgets de l'État et des collectivités territoriales ouvre une page nouvelle, et des perspectives de changements sensibles.

suite page deux



Retour de l'utopie urbaine ? Bruno Peeters et François Schuiten, complices dans l'écriture de bandes dessinées, signent ensemble un exposition sur les Paris rêvés d'hier et d'aujourd'hui, qui est une invitation à ne pas se recroqueviller sur soi-même et sur des idées frileuses (page 13)

CULTURE, ÉTAT, RÉGIONS : DES OPTIQUES DIFFÉRENTES

suite de la page une

Alors que l'Assemblée nationale adopte une nouvelle carte des régions, il est utile de se référer à un travail effectué cette année par l'Inspection Générale des Affaires Culturelles. Comme un point au seuil des bouleversements à venir, le ministère de la culture avait demandé à l'Inspection, dans la perspective de la loi MAPAM (loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles), deux rapports complémentaires, qui devaient analyser le premier les dépenses par région du ministère de la culture et de ses opérateurs, le second les politiques et les dépenses culturelles des Régions. La loi MAPAM, rappelait la lettre de commande, ouvre la possibilité pour l'État de déléguer la gestion de compétences à des collectivités volontaires, pour une période limitée et dans le cadre de conventions. On sait que, sans attendre, le "Pacte d'avenir pour la Bretagne" a ouvert à la Région Bretagne une délégation de compétence, en particulier dans

le domaine de la langue bretonne.

Ces volumineux rapports, et leur synthèse, dressent, au seuil des changements, un précieux état des lieux, et débouchent sur des recommandations. Constats principaux :

- l'État et les Régions n'ont pas exactement les mêmes objectifs quand ils s'intéressent à la culture ;

- du côté de l'État, si la déconcentration est à peu près achevée, la part prise par Paris et l'Ile-de-France reste un sujet de préoccupation.

Les régions sont présentes dans tous les secteurs de la culture, constate l'Inspection. Elles le font en s'appuyant sur la compétence générale qui est la leur et, de ce fait, offrent pour chacun de ces domaines "un terrain partagé avec les directions régionales des affaires culturelles (DRAC)".

Mais que les différents niveaux de l'action publique se rencontrent sur des objectifs

partagés ne signifie pas que leurs politiques s'y résument, et que chacun n'ait pas les siens propres. Jusque dans les dossiers de financement croisés, les objectifs ne sont pas nécessairement les mêmes. Chaque institution a sa logique, et une décentralisation n'est pas seulement un transfert de compétences, elle peut aussi conduire à un changement d'optique et de priorités.

L'analyse de l'Inspection "met en évidence que (les politiques culturelles des régions) font partie intégrante des stratégies d'ensemble mises en oeuvre par les Régions pour répondre aux missions spécifiques qui leur sont dévolues de par leurs compétences d'attribution l'aménagement et le développement équilibré des territoires, le développement économique, la formation professionnelle et les lycées." Et donc, relève le rapport de l'Inspection, "les interventions des Régions et des DRAC s'organisent selon des stratégies différenciées".

La Déconcentration "Pratiquement accomplie"

"Le mouvement de déconcentration est presque entièrement accompli" : c'est ce que constate le rapport de l'Inspection générale sur les dépenses par région du ministère de la culture et de ses opérateurs. Les crédits gérés par l'administration centrale, si l'on exclut la presse et l'audiovisuel, ne sont plus que marginaux : à peine plus de 42 millions d'euros hors Ile-de-France.

Les dépenses d'intervention du ministère en régions, relève le rapport, totalisent en 2013 3,335 milliards d'euros, dont les deux tiers vont à l'Ile-de-France. Le poids de la région capitale vient des opérateurs (85%) et des crédits d'administration centrale (77%). C'est que "l'implantation majoritairement parisienne des établissements publics nationaux, comme des associations à vocation nationale ou encore des organes de presse nationale a pour effet

de sur-représenter le montant des dépenses culturelles du MCC sur la région Ile de France, alors même que ces dépenses ont vocation à couvrir l'intégralité du territoire national ou à toucher un public non francilien". Sur les 3,335 milliards, les opérateurs représentent la moitié, soit 1,77 milliard dont 1,51 milliard va à l'Ile-de-France.

Hors Corse (dont le régime est particulier) et Ile-de-France, les crédits déconcentrés représentent 63,1% des crédits d'intervention du ministère. Les crédits d'administration centrale en région ne représentent plus que 14,4% du total des crédits d'intervention. Ce qui fait dire à l'Inspection générale que "le mouvement de déconcentration est presque entièrement accompli" en-dehors de l'Ile-de-France, de la presse et de l'audiovisuel.

La part des crédits déconcentrés varie cependant

sensiblement d'une région à l'autre : elle va de 85% en Franche-Comté à 53% en Bretagne. Mais huit DRAC seulement ont géré moins de 60% de leurs crédits. Neuf DRAC ont géré au moins 70% de leurs crédits : Basse-Normandie, Martinique, Haute-Normandie, Picardie, Bourgogne, Poitou-Charentes, Nord-Pas-de-Calais, Franche-Comté, Guyane.

Le rapport relève aussi que la part des opérateurs, avec 22% des dépenses d'intervention du ministère, est "globalement très significative". Les opérateurs interviennent de manière très différente selon les régions, Provence-Alpes-Côte d'Azur (40,6 millions) et Rhône-Alpes (46,4 millions) attirant entre deux et trois fois plus que les régions qui les suivent immédiatement (Alsace et Aquitaine) et vingt fois plus que la dernière région métropolitaine, la Franche-Comté.

CULTURE, ÉTAT, RÉGIONS

RÉGIONS : SPECTACLE ET INDUSTRIES D'ABORD

Les Régions ont inscrit 824,4 millions d'euros pour la culture dans les budgets prévisionnels 2013 (soit 37,6 millions de moins que pour 2012), et leur premier domaine d'intervention est le spectacle vivant, note le rapport de l'Inspection générale sur les politiques et dépenses culturelles des régions.

Avec un total de 267 millions, soit 37% du total, le spectacle vivant absorbe deux fois plus de crédits des régions que le patrimoine, deuxième domaine en importance. Le troisième est le cinéma/audiovisuel (11%). Les arts plastiques recueillent 5,9%, l'enseignement et la formation professionnelle 4,7%, le livre 4,5%, et l'ensemble éducation artistique/pratiques amateurs 2,4%. L'action culturelle internationale est faible : 0,4% du total.

La comparaison entre les dépenses des régions et celles des DRAC fait apparaître des différences sensibles.

- sur le spectacle vivant, si les volumes sont proches (266,8 millions pour les Régions et 296,2 millions pour les DRAC, y compris Ile-de-France et Corse), l'Inspection relève "des

stratégies différenciées". "Les Régions affectent respectivement 43,3 % de leurs moyens aux réseaux labellisés et 56,7 % à leurs autres interventions alors que les DRAC consacrent 67 % de leurs crédits aux réseaux labellisés et 33 % aux autres interventions. Ainsi les Régions réservent plus de la moitié de leurs dépenses pour accompagner les équipes artistiques, assurer une desserte fine de leurs territoires ou soutenir certaines opérations attirant un large public, comme les festivals par exemple, alors que les DRAC concentrent les 2/3 de leurs moyens au soutien des réseaux labellisés du spectacle vivant." Et "les DRAC assurent un rôle majeur à l'égard de ces institutions en veillant au respect des cahiers des charges qui conditionnent l'attribution de leur label."

- pour les arts plastiques, le rapport constate "la montée en puissance des régions", qui dépensent 42,9 millions d'euros, soit nettement plus que les DRAC (29,9 millions). Comme pour le spectacle vivant, les DRAC se concentrent sur les réseaux labellisés, où vont les deux-tiers de leurs crédits. Le fonctionnement du lieu majeur de la coopération État-régions, les

Fonds régionaux d'art contemporain, est un peu plus pris en charge par les Régions que par les DRAC : respectivement 12,2 et 7 millions d'euros.

- les régions sont "en pointe" pour les industries culturelles. Cinéma et audiovisuel, livre et lecture totalisent ensemble 113 millions d'euros, soit à peine moins que pour le patrimoine (125 millions). Dans ce domaine, les DRAC sont très en retrait, avec, seulement, un total de 18,2 millions. Un montant qui traduit mal l'intervention totale du ministère, qui passe principalement par le CNC et le CNL.

- pour le patrimoine, en revanche, ce sont les DRAC qui ont le premier rôle, "à la fois par les moyens financiers qu'elles lui affectent mais aussi par les missions de contrôle scientifique et technique qu'elles exercent en région au titre de l'État." Les seuls chiffres soulignent déjà la différence: 287 millions pour les DRAC, 125 millions pour les Régions.

POUR L'ÉTAT, DES LEVIERS À CONSERVER

Dans les conclusions générales tirées des deux enquêtes, l'Inspection, après avoir noté que "les politiques culturelles des Régions apparaissent essentiellement arrimées à leurs compétences d'attribution", avance que "deux domaines relevant de leurs compétences d'attribution actuelles dans lesquels les Régions se sont fortement engagées, apparaissent devoir être explorés:

- l'économie de la culture en précisant leur rôle et celui des agences régionales au regard du développement des industries culturelles et de l'emploi ainsi que du tourisme culturel en leur attribuant clairement une responsabilité dans la valorisation et la promotion des sites patrimoniaux et des manifestations régionales de diffusion de la création.

- l'aménagement culturel de proximité en leur confiant une mission explicite dans ce domaine - aujourd'hui en partie confié aux départements

pour ce qui concerne notamment le petit patrimoine non protégé et les pratiques artistiques amateurs - en l'élargissant aux équipements, manifestations et patrimoine de proximité."

Pour le ministère, l'Inspection souligne que "Le fait prééminent reste le poids considérable des dépenses d'intervention du ministère affectées à Paris et à l'Île-de-France, soit les deux tiers". Le rapport ajoute : "Cette réalité devrait être une préoccupation de premier rang dans l'application de la loi MAPAM et dans les réflexions sur la décentralisation culturelle".

Le rapport avance que "il apparaît essentiel que le ministère veille à conserver les leviers nécessaires à une politique nationale en capacité de se déployer sur l'ensemble du territoire."

Pour le patrimoine, "le ministère dispose de ces leviers", par ses investissements mais aussi par la loi et le contrôle scientifique et technique.

La situation est moins sûre pour la création, pour différentes raisons, notamment l'existence de partenariats pluripartites pour les réseaux labellisés, ou "l'impossibilité de traduire la notion « d'expertise » en règles normées". De ce fait, "les contingences propres au domaine de la création et l'importance pour le ministère de disposer des leviers suffisants à l'exercice de ses missions au plan national devraient être prises en compte dans les perspectives d'évolution des réseaux labellisés dédiés à la création et à sa diffusion."

Analyse des interventions financières et des politiques culturelles en région, Anne Chiffert, Dominique Chavigny, Catherine Le Gal, téléchargeable sur le site du ministère.

QUAND LES OBJECTIFS DIVERGENT

RENDEZ-VOUS

BANLIEUES D'EUROPE

Les rencontres annuelles du réseau "Banlieues d'Europe" ont pour thème "Jeunesses créatives au cœur des villes européennes". Parmi les questions posées : "La participation des jeunes à la (co-)construction de la ville : à quelles conditions est-ce possible ?".

26 au 28 novembre
Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)
saintdenis2014@banlieues-europe.com

TOURISME URBAIN

La 3ème conférence mondiale du tourisme urbain se penchera notamment sur les modèles de tourisme urbain, et sur les relations entre tourisme urbain et développement durable. La conférence est organisée par l'Organisation mondiale du tourisme.

"Développement du tourisme urbain : les nouveaux paradigmes"
9 et 10 décembre
Barcelone
<http://destination.unwto.org>

VAL DE MARNE : LES CMR créent C'est Mon aiR

Une nouvelle manifestation imaginée par les Centres Musicaux Ruraux du Val-de-Marne. Concerts, ateliers d'écriture autour de la personnalité d'un artiste, Ignatus, dans quatre communes du département, pour "fédérer un large public autour de la musique".

12 au 17 janvier
Nogent-sur-Marne, Boissy-Saint-Léger, Créteil, Mandres-les-Roses
cmr94@lescmr.asso.fr

Le nouveau maire UMP du Blanc-Mesnil prend en mains la gestion du théâtre, scène conventionnée. L'État et la Région dénoncent la convention.

Gestion partagée, objectifs communs : c'est ce qu'actent les conventions passées entre l'État et des collectivités territoriales sur un équipement culturel. Les principaux théâtres publics rentrent dans ce cas de figure. Il arrive, de temps en temps, qu'un nouvel élu décide que les choix ne lui conviennent pas, et entrent dans la danse avec de gros sabots. C'est ce que vient de faire le nouveau maire UMP Thierry Meignen, le dernier conseil municipal ayant décidé de ne pas renouveler la convention qui le liait au "Forum", théâtre de la ville. Le maire, qui prend en mains une ville traditionnellement communiste, aurait trouvé la programmation trop élitiste, et souhaite donner de nouvelles orientations.

La réaction des partenaires du

Forum, l'État, la Région Ile-de-France, et le Département de la Seine-Saint-Denis, a été aussi vive que logique. Prenant acte d'une rupture unilatérale, ils ont mis fin au conventionnement qui les liait à la ville sur le Forum. Une convention qui, rappellent-ils dans un communiqué commun, faisait bénéficier le Forum de deux millions d'euros de financements croisés sur trois ans. État, Département et Région prennent acte de ce que la Ville a décidé de "reprenre la gestion et la direction du Forum, qui pourrait alors devenir un théâtre municipal, et donc proposer ses propres choix culturels".

La décision, indique le communiqué, "place l'Etat dans l'obligation de « déconventionner » le théâtre, entraînant

mécaniquement la perte des subventions associées au conventionnement. Ce sont 20 emplois qui sont directement menacés par cette décision". État, Département et Région déplorent "la perte d'un opérateur culturel important sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, qui participe de manière active à la réalisation des objectifs de politiques publiques : la production et la diffusion d'œuvres innovantes reflétant la diversité de la création contemporaine, mais aussi la diversification et l'élargissement des publics". Le Forum, parmi ses actions, accueillait des artistes en résidence en milieu scolaire. Son directeur, Xavier Croci, souligne que le théâtre avait un taux de remplissage de 85%.

rouen, LE FILON Jeanne D'arc

Jeanne d'Arc n'est pas morte pour rien : elle va contribuer, grâce à un nouvel équipement, à l'attractivité touristique de Rouen. C'est en tout cas ce qu'attendent les élus de la Métropole Rouen Normandie, qui lance le projet d'un Historial Jeanne d'Arc. Cet équipement "culturel", indique un communiqué de la Métropole, est "appelé à devenir un élément incontournable de l'offre culturelle et touristique de la métropole rouennaise". Laquelle en attend "des centaines de milliers de visiteurs de France et du monde". L'Historial Jeanne d'Arc ouvrira

en février prochain dans l'Archevêché, un des lieux du



Falconetti, Jeanne de légende dans le film de Dreyer

procès de Jeanne, "cadre idéal pour raconter l'histoire de Jeanne". Qualifiée de "Martyre, combattante, féministe", Jeanne devrait attirer, grâce à son histoire, une muséographie spectaculaire "faisant la part belle aux nouvelles technologies", et un bon marketing, 100 000 à 150 000 visiteurs chaque année. Le parcours devrait présenter à la fois "l'histoire et le mythe". Budget global : 10,6 millions d'euros. L'Historial sera géré en régie directe par la Métropole Rouen-Normandie.

AUBERVILLIERS, SEVRAN : LE THÉÂTRE ET LA VILLE

D'un côté, un Centre dramatique national qui va à la rencontre de la ville.
De l'autre, un théâtre en gestation qui veut se construire avec les habitants.



Deux villes de la Seine-Saint-Denis, deux situations complètement différentes, et un même problème : le rapport entre le théâtre et les habitants d'une ville.

La première, c'est Aubervilliers, aux portes de Paris, une des premières à avoir bénéficié du mouvement de décentralisation culturelle. Aubervilliers y a gagné, il y a cinquante ans, un centre dramatique national. Le CDN est dirigé depuis deux ans par Marie-Joés Malis, qui a succédé à Didier Bezace. La deuxième ville, c'est Sevrans, plus au nord. Ici, pas de théâtre installé, mais un projet porté par un homme qui a toujours eu l'obsession d'amener des gens au théâtre. Alain Grasset. Et, en ce mois de novembre, deux expériences qui l'une et l'autre questionnent, dans des contextes différents, le rapport entre le théâtre et sa ville.

A Aubervilliers, c'est un programme en trois volets, *pièce d'actualité*. Le premier volet, *pièce d'actualité 1*, vient de se jouer, du 4 au 16 novembre. Dans le

prospectus remis aux spectateurs, Marie-Joés Malis explique son projet : "La Commune aura 50 ans en 2015. Où en sont les gens d'Aubervilliers de leur rapport au théâtre ? Qu'attendent-ils de lui ? Qu'en font-ils ?".

Le metteur en scène et chorégraphe Laurent Chétouane, à qui a été confié ce premier volet, aborde la question par le biais des rapports entre le théâtre et ceux qui le fréquentent déjà. Il prend quinze spectateurs d'Aubervilliers, et les installe sur le plateau pour leur faire jouer des scènes de la vie quotidienne. Il s'agit, ici, de faire franchir une barrière à des individus qui connaissent déjà les codes du théâtre pour les avoir connus comme spectateur.

Le deuxième volet sera différent : sous la conduite de la chorégraphe Maguy Marin, la Commune se souvient qu'il y eut à Aubervilliers, naguère, un autre théâtre : celui qu'inventèrent les immigrés espagnols dans les années vingt

Sevrans, "Pour en finir avec la solitude"

du siècle dernier. C'est là, dans ce "Théâtre de la Casa de Espana", que l'histoire de cette immigration, et sa postérité, sera évoquée (2 au 14 décembre). Un moment de la vie d'Aubervilliers rappelé à tous, ou le théâtre comme creuset d'une identité...

SEVRAN : UNE CONSTRUCTION

Sevrans n'a pas de théâtre dans ses murs, mais un projet porté par un ancien directeur de scène nationale, Alain Grasset. Alain Grasset a une obsession : amener au théâtre ceux qui en sont éloignés. Co-directeur, avec Georges Buisson, de la scène nationale de Sénart, il ya quinze ans, il avait construit des spectacles à partir de paroles d'habitants, dans une ville nouvelle où chacun devait prendre ses marques et faire son trou. Il est l'auteur, avec Francis Peduzzi, directeur du *Channel*, scène nationale de Calais, d'un rapport lucide sur les publics des scènes nationales, commandé par l'excellente ministre de la culture

que fut Catherine Trautmann. Son projet pour Sevrans est dans cette veine. Ici, il a un objectif : la construction d'un théâtre, à terme de cinq ans. Il a des vues sur un lieu, une ancienne poudrerie, qui donne son nom au théâtre en marche.

Pour l'heure, le théâtre de la Poudrerie est un théâtre sans murs. Il est né en 2011, et a commencé de produire et de diffuser. Son projet 2013-2014, c'était "Féminin-masculin". Premier temps : Alain Grasset a commandé à cinq auteurs un monologue inspiré de rencontres avec des habitants du territoire (Sevrans, les communes voisines) auquel s'adresse la Poudrerie. Les cinq pièces ont été jouées en appartement (ou en pavillon). En tout, 150 représentations, avec une moyenne de 20 spectateurs par représentation. Deuxième temps : un sixième auteur, Nadia Xerri-L, a reçu la commande de l'écriture et de la mise en scène d'une pièce à partir des monologues précédents. Cela a donné "Pour en finir avec la solitude", satire joyeuse des jeux télévisés, jouée sous chapiteau entre le 13 novembre et le 14 décembre. Le spectacle mélange, par moments, les acteurs professionnels et le public dans des scènes festives. Ambiance assurée pour tous les âges, avec des habitants habités...

De quoi réjouir, sans doute, Alain Grasset, qui sait non seulement où il veut aller, mais comment il faut y aller : en faisant des habitants gagnés au théâtre des militants de la cause. "Je rêve qu'à l'heure des choix, dans cinq ans, on gagne parce que 20 000 habitants manifesteront pour réclamer un théâtre".

SAINT-ÉTIENNE : UN MUSÉE DE LA MINE ENRICHIE



Le musée de la mine de Saint-Étienne se dote de nouveaux espaces d'exposition, totalisant 1000 mètres carrés, ouverts le 4 décembre, jour de la Sainte-Barbe, patronne des mineurs. Les nouvelles salles se nichent comme un décor dans des bâtiments existants, dans une scénographie qui ne se prive pas, cependant, d'épisodes spectaculaires, comme un grand diorama racontant l'histoire locale de la mine. Avec leur cadre élégant, utilisant notamment le bois de chêne, ces salles tranchent sur le cadre général du musée, musée de site qui a fait, dès l'origine, le choix d'une intervention minimale sur les lieux.

Le musée, ouvert en 1991, est installé sur le principal site d'extraction du charbon de la ville, au pied des deux plus grands crassiers. Il a fait, certes, des concessions obligées au genre, principalement la reconstitution d'une galerie de mine. Mais pour le reste, c'est d'abord une friche industrielle qu'on visite, un état des lieux au moment de l'arrêt de l'activité. Salle des pendus, salles des machines sont montrées à l'état quasi-brut. C'est aussi le parti qui a été pris pour la salle des compresseurs, ouverte au public en même temps que les nouvelles salles d'exposition, et dont les énormes machines sentent encore l'huile.

Les nouveaux aménagements du musée se sont accompagnés de la réalisation, à ses pieds, d'un parc urbain de plus de six hectares, qui fait la jonction entre le musée et la ville, et qui est

l'un des derniers chantiers sur lesquels est intervenu le grand paysagiste Michel Courajoud, qui vient de mourir.

Les travaux (nouveaux aménagements du musée et parc) ont coûté 8,4 millions d'euros HT

- 1,6 M pour le parc et son éclairage
- 2,5 M pour la restauration des bâtiments classés Monument Historique
- 2,3 M pour les salles d'exposition
- 1,2M pour l'amélioration du fonctionnement du musée (nouvelle chaufferie, accueil, bureaux..)

Pour le financement, Saint-Étienne Métropole a reçu le soutien de

- la DRAC pour la restauration Monument Historique et la réalisation des expositions

permanentes (1,9 million)

- la Région pour l'aménagement du parc, l'éclairage du chevalement et l'amélioration du Musée (1,7 millions)

- l'Établissement Public d'Aménagement de Saint-Étienne (700 000 euros)

La dernière mine a fermé à Saint-Étienne en 1983, et tourner cette page n'a pas été facile pour la ville, qui vivait alors un moment fort de son histoire, avec la fin ou le déclin de ses deux grands symboles qu'étaient Manufrance et la Manufacture d'Armes. C'est un nouvel équilibre que devait trouver cette ville née de la mine et de l'industrie. Elle a choisi de le chercher dans la plus grande modernité, dont le symbole est l'installation de la Cité du design sur le site de la Manufacture. Elle a effacé Manufrance. La mine, par son musée, reste le grand livre de sa mémoire, avec un deuxième musée, le musée d'art et d'industrie.

Les partenaires du projet :

Gautier + Conquet, architectes et paysagistes; Archipat, architectes du patrimoine, Michel Corajoud, paysagiste; Cobalt, éclairage; Scène, muséographie. Maître d'ouvrage : Ville de Saint-Étienne.

Puis Couriot, Parc-Musée de la Mine
Directeur Philippe Peyre

www.musee-mine.saint-etienne.fr



LA CHRONIQUE DE JACQUES BERTIN

MIEUX VAUT EN RIRE...

Dans un grand journal national, un cahier spécial sur l'immigration... Et ce titre, à propos de l'Europe: " *il lui faut d'urgence une stratégie pour l'immigration*".

Cette phrase, imprimée là, est terrible ! Car ce journal, en posant cette question, a une génération de retard. Ça fait 25 ans que je dis (en privé... je ne suis pas fou !) que l'immigration pose une série de problèmes de toutes sortes, économiques, sociaux, sociétaux, dont il faudrait (il aurait fallu) parler ouvertement, afin de les résoudre. Mais ça fait 25 ans que ce débat a été interdit par les grands médias nationaux, dont celui-ci. Toute personne qui prétendait qu'il fallait oser débattre était immédiatement suspectée de xénophobie. Non, non, il n'y avait pas de problème(s), ; seulement un peuple français méchant qu'il fallait contenir. Maintenant, la situation est dramatique ; et nous avons une génération de retard. Mais on n'a jamais vu un grand quotidien parisien faire son *mea culpa*, n'est-ce pas ! De colère, j'ai balancé le journal au fond de la pièce. A cause d'une phrase. Mieux aurait valu en rire.

Avec le politiquement correct, la " lutte antifasciste " devient un sport difficile. A Angers, en septembre, un spectacle dénonçant le racisme a été interdit par la mairie parce que des antiracistes le trouvaient raciste ! D'où l'accusation de censure lancée par d'autres antiracistes...

De même, le démographe Hervé Le Bras devait venir à Guérande pour une conférence à propos de son livre sur la région Pays-de-Loire ; mais les partisans de la " Bretagne historique " (appellation très discutable, par ailleurs...) se sont mobilisés. On a craint des troubles à l'ordre public. La conférence a été annulée. Hervé Le Bras a donc été victime d'une censure. Mais - s'en souvient-on ? - il y a quelques années, le même Le Bras avait, comme directeur de l'Ined (Institut national d'études démographiques), interdit à une des chercheuses de cette maison, madame Tribalat, de poser dans ses sondages des questions sur les origines ethniques, ces questions étant supposées racistes par principe. C'était là une censure politiquement correcte - antiscientifique surtout ! Eh bien, tout évolue : j'ai lu récemment que des militants antiracistes dénonçaient l'absence de statistiques ethniques en France comme une preuve de notre refus national de considérer les problèmes des immigrés !

Vous avez du mal à suivre ? Ah, le politiquement correct est devenu un labyrinthe.... Mieux vaut en rire !

A propos : il faut dire *political correctness*, c'est plus médiaticorrectness. Faut savoir ce qu'on veut quand on veut paraître dans la bourgentsia. Vous suivez ?

On prépare une loi visant à exonérer de taxes les épreuves internationales de sport (coupe du monde de football, jeux olympiques...) C'est scandaleux. Mais c'est normal, nous dit-on, si l'on veut être un grand pays ! (Là, pas un antinationaliste ne bouge...). C'est donc pour ça, petits Français, que vous aller payer des impôts et qu'on baisse les subventions aux associations, en ce moment...

Je me demande si je ne vais pas plutôt pleurer.

J'appelle les services centraux de la Banque postale, on me prie d'attendre ; et on m'inflige une chanson en anglais... Envoyons des droits d'auteur à l'étranger, ça va aider notre économie! Et, dites donc, n'ai-je pas un droit garanti par la Constitution de me faire parler en français par les services publics ? Sais pas... Tiens, je vais appeler le Défenseur des droits ! (Mais peut-être met-il de la musique anglaise sur son répondeur, va savoir...)

Et justement, le voilà !

Le voilà dans un entretien au journal Le Monde. Monsieur Toubon et le droit de vote des étrangers: " *Vous avez dit que vous étiez favorable au vote des étrangers aux élections locales ; cela fait partie de votre mission ?* " Réponse: - *Bien sûr.* "

Monsieur Toubon avait, lorsqu'il était Ministre de la culture, fait voter une loi sur la langue française que j'avais approuvée tandis que le tout-Paris ricanait. Le voilà Défenseur des droits. Très bien. Mais là, j'estime qu'il sort de sa fonction. Qu'il soit partisan, à titre personnel, du droit de vote des étrangers, c'est respectable. Qu'il annonce comme son rôle officiel de militer pour cela est inadmissible. Moi, je suis démocrate et non-xénophobe - et je suis opposé au droit de vote des étrangers. En ai-je le " droit ", monsieur Toubon ?

Rire ? Pleurer ?

J'ai lu dans les journaux que l'actuelle Ministre de la culture, madame Fleur Pellerin, " *ne lit pas* "... En particulier, elle n'aurait jamais lu Modiano, nouveau Prix Nobel ! " *J'avoue sans aucun problème que je n'ai pas du tout le temps de lire depuis deux ans. Je lis beaucoup de notes, beaucoup de textes de loi, les*



nouvelles, les dépêches AFP, mais je lis très peu. " La bourgentsia ricane méchamment. Une Ministre de la culture, voyons !

On avait fait le coup à Catherine Trautmann, lorsqu'elle occupait le même fauteuil. Les bruits de couloir germanopratsins lui reprochaient de n'aller point au théâtre... J'avais trouvé cette accusation stupide - en plus d'être sournoise. Moi, ce que je demande à un ministre, c'est de travailler, pas de sortir le soir pour aller caresser le cheptel ! Et je comprends très bien que madame Pellerin n'ait pas le temps de lire. Par ailleurs, voulez-vous savoir ? Je suis dans la catégorie des " forts lecteurs " et pourtant je n'ai jamais lu Modiano. Je pourrais en avoir des regrets; mais certainement pas de honte.

Pleurer, peut-être...

Et maintenant, allons au Québec. Pierre-Karl Péladeau, ce nom est inconnu des Français, est un homme d'affaires et député qui sera sans doute candidat à " la chefferie " du Parti québécois, très prochainement. Il a occupé des pages dans les journaux, en octobre, là-bas, au Québec : figurez-vous que ses adversaires ont voté à l'Assemblée une motion qui vise à interdire à un député de détenir une majorité d'actions dans une entreprise médiatique. Il y aurait conflit d'intérêts.

Ainsi, demanderait-on à Pierre-Karl Péladeau d'abandonner la gestion du conglomérat médiatique qu'il possède. En gros, ce monsieur est trop puissant pour avoir tous les droits des citoyens. Rions. J'ai toujours su que la grande révolution prolétarienne mondiale commencerait au Canada français ! **JB**

MAYENNE, QUAND LE CHATEAU FUT UNE PRISON

Depuis les temps carolingiens dont il garde des traces, le château de Mayenne, aujourd'hui musée, a connu divers usages. Il fut longtemps une prison. C'est à cette période de son histoire que le musée consacre une exposition.



Le château de Mayenne (sous-préfecture du département homonyme) a beaucoup changé dans son histoire, et porte dans ses murs les traces de ces changements. On y voit encore le bâtiment civil carolingien le mieux conservé d'Europe. De ce palais carolingien, le Moyen-Age fera un château-fort, et sa fonction militaire sera consolidée à diverses reprises par des agrandissements ou des aménagements. Au 17^e siècle, il devient prison, et le restera jusqu'en 1934. Il est occupé, depuis 2008, par un musée municipal, auquel il doit sa dernière transformation. C'est à

la longue période où le château fut prison que le musée consacre l'exposition qui s'est ouverte le 22 novembre, et sera présentée jusqu'au 20 septembre 2015.

La prison a elle-même apporté ses changements à l'aspect du château qu'on connaît aujourd'hui. Le 19^e siècle, succédant à un Ancien Régime où la prison était exceptionnelle, enferme assez facilement les délinquants, et le château est alors flanqué d'un nouveau bâtiment.

Cette histoire-là est racontée à l'aide notamment des nouvelles technologies, la visite s'effectuant avec une tablette-guide. Et les

murs du château eux-mêmes se remplissent de cette histoire, avec la mise en évidence de signes soulignés.

La déambulation à travers le château conduit à la salle, qui fut la prison des femmes, où se tient le cœur de l'exposition. Une série de vitrines et tiroirs racontent à la fois les prisons et la prison de Mayenne, avec ses faibles moyens, ses évasions, ses histoires, comme celle de ce jeune garçon, enfermé à douze ans pour quelque menu larcin, et qui, transféré en maison de correction, ne retrouvera la liberté que six ans plus tard...

L'exposition est mise en valeur par une belle scénographie de Bertille Jolivet. Les vitrines et autres éléments ont été réalisés par les ateliers municipaux.

Musée municipal qui va être transféré le 1^{er} janvier à la communauté de communes, le musée de Mayenne compte notamment dans ses collections de remarquables pièces de jeux en os du Moyen-Age, qui restent visibles pendant la durée de l'exposition temporaire. Il accueille tous les ans entre 20 000 et 25 000 visiteurs?

www.museeduchateauudemayenne.fr



LE TIGRE CHEZ LUI

L'Historial de Vendée accueille à son tour la superbe exposition qui évoque la passion asiatique de Clemenceau

L'exposition "Le Tigre et l'Asie", que les Parisiens ont pu voir au musée Guimet de mars à juin dernier, et les Niçois pendant l'été, s'est déplacée sur les terres natales de Clemenceau, la Vendée. Elle est accueillie par l'Historial de Vendée, beau bâtiment d'une discrétion devenue rare, comme fondu dans le paysage d'une terre à respecter.

Ici, l'exposition est, pour l'essentiel, la même. Quelques pièces n'étaient pas à Paris, comme des estampes d'Hokusai, venant de la collection de Monet, ou l'une des deux toiles de Monet qui lui font face. Mais l'histoire que raconte l'ensemble est bien la même : la passion de Clemenceau pour l'Asie, entre ses premiers combats anticolonialistes qui l'opposèrent à Jules Ferry et les voyages orientaux de la fin de sa vie. Sa passion de collectionneur, qui lui fait entre autres acheter 3000 boîtes à encens, dont 500 sont exposées. Sa passion de



curieux des autres civilisations, et des hommes qui les incarnent. Ce qui change, c'est le cadre. Rien de commun entre les espaces contraints de Guimet et la souplesse qu'offre l'Historial. Une souplesse voulue dès la conception de l'équipement, ouvert en 2006 : on est assez proche, en esprit, du plateau de théâtre sur lequel se posent les décors. Mais l'exposition bénéficie aussi d'une remarquable scénographie, conçue par

l'Historial lui-même.

Un très beau catalogue (Snoeck, 4,2 euros) accompagne la série d'expositions.

Depuis son ouverture, l'Historial, équipement du Conseil général, a accueilli plus de 500 000 visiteurs, dont 100 000 scolaires.

Clemenceau, le tigre et l'Asie
Jusqu'au 15 février
Les Lucs-sur-Boulogne
www.historial.vendee.fr

LA GRANDE GUERRE VUE DU FRONT

Comme il se devait, le musée de l'Armée apporte sa contribution à la commémoration du centenaire de la Grande Guerre. Il le fait à hauteur de combattant, en laissant la place aux témoignages d'acteurs de la guerre, écrivains et artistes des deux bords. Les témoignages prennent la forme de lettres, objets, peintures et photographies, les appareils photo portables faisant leurs premiers pas de reporters. Les témoins peuvent s'appeler Apollinaire en aquarelliste, La Fresnaye, Otto Dix, Jacques Villon, Félix Vallotton, Maurice Denis, Léger, Vuillard. Certains apportent des témoignages spontanés,



Max Pechstein Somme

d'autres sont envoyés en mission par les autorités militaires. En quelque 500 pièces, le dossier raconte les fronts de l'ouest et de l'est (frontière germano-russe, Dardanelles), et les regards sont ceux des combattants et témoins

des deux bords. Les collections du musée de l'armée et de la BDIC (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine) voisinent avec celles de musées anglais, allemands, autrichiens et italiens.

Diverses manifestations accompagnent l'exposition, dont un concert le 4 décembre à Saint-Louis des Invalides, où le pianiste Nicolas Stavy se produira avec l'Orchestre de la Garde Républicaine.

Vu du Front Représenter la Grande Guerre jusqu'au 25 janvier
musee-armee.fr

RENDEZ-VOUS

LA PEINTURE SUISSE À MARIGNY

La Fondation Pierre Gianadda présente "des artistes emblématiques de la Suisse". Albert Anker (1831 - 1910), Ferdinand Hodler (1853 - 1918), Félix Vallotton (1865 - 1925), Giovanni Segantini (1858 - 1899).

5 décembre au 14 juin
Martigny (Suisse)

LE COCHON ET LA BRETAGNE

"Le cochon. Une histoire bretonne" est le thème de la prochaine exposition de l'Écomusée du Pays de Rennes. Qui souligne l'importance de l'animal dans la vie de la Bretagne, depuis l'Antiquité jusqu'à la grande aventure de l'élevage industriel d'aujourd'hui. Sur la période contemporaine, l'exposition, notamment, "interroge les limites du modèle de production intensif"

28 novembre au 30 août
www.ecomusee-rennes-metropole.fr

50 ANS DE CHANGEMENT

Cinquante ans après sa naissance, le musée de l'Imprimerie de Lyon change de nom pour devenir "musée de l'imprimerie et de la communication graphique". Une exposition, intitulée "VOIR ! 50 ans de changement" marque cet anniversaire et cette transformation.

Jusqu'au 1er mars
13, rue de la Poulaille
69002 Lyon
www.imprimerie.lyon.fr

AU CESE, 34 PROPOSITIONS POUR UN TOURISME DURABLE

RENDEZ-VOUS

LOUVRE LENS :
NOUVEL ACCROCHAGE



Intitulée "Des animaux et des hommes, le règne animal dans l'Égypte ancienne", la prochaine exposition du Louvre-Lens présentera sur ce thème plus de 400 œuvres, provenant pour la plupart des collections du département des Antiquités égyptiennes du musée du Louvre. (5 décembre au 9 mars).

Par ailleurs, le Louvre-Lens renouvelle, le 3 décembre, l'accrochage de sa "galerie du temps", dont l'accès restera gratuit. Parmi les nouvelles œuvres, un Ingres, *Roger délivrant Angélique*, et un Georges de La Tour, *Saint Joseph charpentier*. Et un Raphaël (*ci-dessus*).

VOYAGER AU MOYEN-ÂGE

Marchand, pèlerin, prince, artiste: les hommes du Moyen-Âge voyageaient beaucoup, et faisaient circuler marchandises, idées et œuvres. C'est ce que raconte cette exposition, fruit de la collaboration de quatre musées : Cluny, Vic en Catalogne, le Bargello à Florence, le Schnütgen à Cologne.

Jusqu'au 23 février
Musée de Cluny Paris
www.musee-moyen-age.fr

Un avis préconise des "projets territoriaux de développement touristique partagé", pour un tourisme respectueux des équilibres

Le Conseil économique, social et environnemental a adopté le 12 novembre un avis sur "tourisme et développement durable en France". Au cœur de la question traitée, l'inquiétude sur les déséquilibres constatés : 80% de la fréquentation touristique se porte sur 20% du territoire, avec des effets de saturation dommageables d'un côté, et des espaces insuffisamment exploités par le tourisme de l'autre. Au-delà de ce constat banal, le CESE suggère de "promouvoir un tourisme diversifié répondant à la capacité des territoires". On passe ainsi de la recherche d'un simple équilibre économique à celle d'un vrai développement durable assis sur la "capacité de charge" de chaque territoire. Le CESE suggère, dans cette



perspective, des "projets territoriaux de développement touristique partagé", avec des partenariats contractuels entre collectivités et structures publiques chargées du tourisme. Mais "pour que la capacité de charge ne reste pas seulement un outil théorique, le CESE propose de concevoir des outils de contrôle, de surveillance ou de gestion". Ces outils devraient être élaborés au niveau national,

et déclinés au niveau de chaque territoire.

Rapporteuse de l'avis, Christine Dupuis (secrétaire nationale de l'UNSA) avance que certains projets pourraient s'organiser autour de points d'attraction centraux : par exemple, le Mont-Saint-Michel pourrait être mieux utilisé comme point de rayonnement autour de lui.

L'avis compte au total 34 propositions, incitant notamment à "développer les nouvelles formes de tourisme respectant environnement et caractéristiques locales". Il recommande d'envisager le transfert vers la réhabilitation des avantages liés aux constructions touristiques neuves.

www.lecese.fr

LES VOYAGES DU BARON TAYLOR

Le Baron Taylor est l'un des personnages les plus attachants du XIX^e siècle parisien, qu'il a traversé avec sensibilité, talent et générosité. Touche-à-tout (dessinateur, voyageur, directeur de la Comédie Française, philanthrope entre autres), l'œuvre la plus marquante de sa vie est sans aucun doute l'aventure exceptionnelle que fut "*Les voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*", commande qu'il passa à des écrivains, dont le premier fut Charles Nodier, et des dessinateurs (parmi lesquels Bonington, Géricault, Isabey et Viollet-le-Duc). Le projet est raconté par son titre. Il fut réalisé de 1820 à 1878 : il comptait 24



Thiers dessinée par Isabey

volumes quand il s'arrêta, quelques mois avant la mort, à 90 ans, du baron Taylor.

Deux expositions, voisine l'une

de l'autre, rendent hommage à l'aventure et à l'homme. Le musée de la vie romantique (18, rue Chaptal à Paris) met l'accent sur "Charles Nodier et les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*" (jusqu'au 18 janvier)

Un peu plus bas, au 2 de la rue La Bruyère, siège de la Fondation Taylor, encore alimentée par le legs du Baron, une autre exposition évoque le baron lui-même, ses différentes vies, ses voyages en Espagne et en Égypte, mais aussi "*les voyages pittoresques*", avec des dessins d'une grande qualité, signés notamment de son grand complice en voyages, Dauzats (jusqu'au 17 janvier).

SONIA ET ROBERT DELAUNAY : LE DIALOGUE CONTINUE

Le couple de plus homogène de l'art du XX^e siècle fait l'objet d'une double exposition. A l'importante rétrospective de Sonia au musée d'art moderne de la Ville de Paris, le Centre Pompidou répond en écho avec Robert .

On ne peut pas séparer les Delaunay. Que le musée d'art moderne de la Ville de Paris ait l'idée de consacrer une grande exposition à la seule Sonia, et, très naturellement, le Centre Pompidou accroche dans ses murs ce qu'elle possède de Robert. Comme s'il fallait, chaque fois, succomber à l'évidence de ce miracle que fut la parfaite entente de deux artistes liés par le même esprit et une commune recherche.

Au musée d'art moderne de la Ville de Paris, donc, un très vaste panorama sur l'art de Sonia. On y voit sa peinture, parallèle à celle de Robert mais qui se poursuivra encore 38 ans entre la mort de Robert et la sienne. Mais aussi le considérable travail que Sonia a fourni pour les arts appliqués, mode, décoration ; un travail qui certes avait une fonction alimentaire, mais qui était une part indissoluble de l'ensemble de l'œuvre, dont, simplement, elle traduit l'esprit sur d'autres supports que la toile.

Du couple, c'est donc elle qui a la vedette cet automne. Juste retour des choses, pour elle qui, après la mort de Robert, a eu l'obsession



de lui faire reconnaître dans la hiérarchie des artistes la place qu'il méritait, et s'effaçait devant lui ?

Il reste que, comme toujours, il est difficile de séparer une œuvre de l'autre, et que, par conséquent, le choix du Centre Pompidou d'offrir une nouvelle occasion de dialogue est heureux.

On voit ce qui unit Sonia et Robert,

une recherche parallèle et commune sur la couleur, sur les formes dynamiques, dans une complicité qui ne cesse jamais, et qui en fait un couple unique dans l'histoire de la peinture. On voit aussi ce qui fait la personnalité propre de l'un et de l'autre. A Beaubourg, c'est Robert, obsédé de grands formats et de grands espaces, un désir qui trouvera à s'exprimer magnifiquement dans le Palais de l'air et le Palais des chemins de fer de l'exposition des arts et techniques de 1937. Sonia participera excellemment à ces grandes aventures, mais elles ne sont pas le cœur de sa création, ouverte à une multitude de supports. Ensemble, ils repartiront de leurs recherches des débuts pour donner un nouveau souffle à l'abstraction. Robert mourra peu après, et Sonia, seule, reprendra le flambeau, pendant près de 40 ans.

Sonia Delaunay Les couleurs de l'abstraction jusqu'au 22 février

Robert Delaunay Rythmes sans fin Jusqu'au 12 janvier

RENDEZ-VOUS

RODIN À L'ŒUVRE



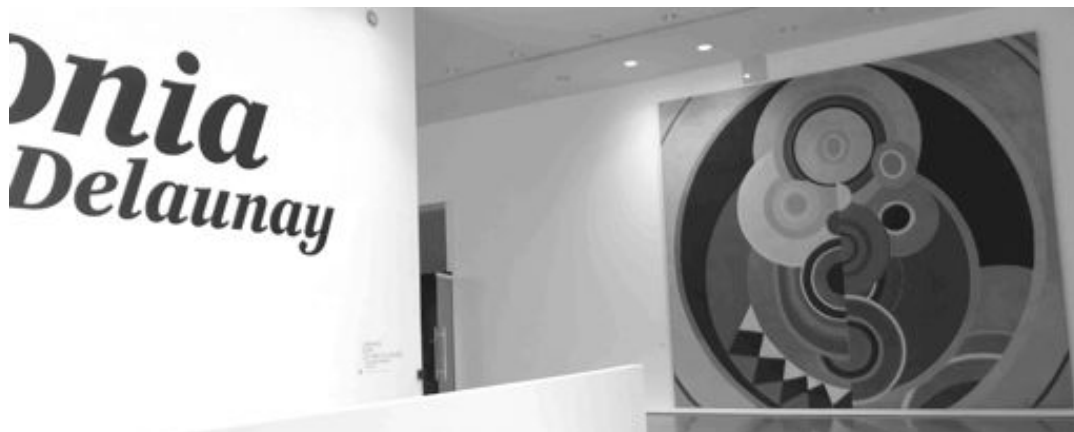
Rodin à l'œuvre. C'est ce que veut montrer l'exposition que présente le musée Rodin. On y découvre un artiste travailleur scrupuleux, traquant la vérité dans ses moindres détails avant de la digérer pour la restituer selon son génie. La démonstration s'appuie sur de nombreux états préparatoires des œuvres de Rodin (Balzac, Victor Hugo, etc.), avec notamment plus de cent plâtres sortis des réserves.

Rodin, le laboratoire de la création Jusqu'au 27 septembre 2015
www.musee-rodin.fr

OULIPO

L'histoire d'un mouvement singulier des lettres françaises, né il y a 55 ans. Une exposition rassemble de nombreuses archives dans le lieu à qui le mouvement a confié les siennes, la Bibliothèque de l'Arsenal à Paris, où l'épouse de Georges Pérec, oulipien, fut bibliothécaire. Jeux avec les lettres et les mots, jeux mathématiques, de Queneau aux mainteneurs actuels de la tradition, avec Jacques Roubaud.

Jusqu'au 15 février
www.bnf.fr



CENTRE POMPIDOU : UNE GALERIE PHOTO

RENDEZ-VOUS

PENONE À GRENOBLE

Dix ans après la rétrospective que lui avait consacré le Centre Pompidou, un an après Versailles, Giuseppe Penone bénéficie d'une nouvelle exposition dans une grande institution française. Avec un panorama de la diversité des moyens de la vedette de l'*arte povera* : diversité des matières, des supports et des dimensions, pour ce qui est présenté comme "une rêverie sur les éléments", "à la manière de Bachelard".

Musée de Grenoble
22 novembre au 22 février
www.museedegrenoble.fr

LE GRAND COLLISIONNEUR

L'une des plus fascinantes explorations de la science contemporaine mise en situation et expliquée à tous : le grand collisionneur qui, dans le sous-sol franco-suisse, accélère les particules et traque, à des vitesses vertigineuses, les mystères de la physique.

Jusqu'au 19 juillet
Paris Palais de la Découverte

TOUT 'OUÏE

Un festival pour musiciens et mélomanes en herbe - et un peu au-delà - qui en est à sa seconde édition. Organisé par JM France (ex Jeunesses musicales de France), il offre la musique sous toutes ses formes, du concert au cirque et à la marionnette, et dans toutes ses traditions, du classique au jazz en passant par la chanson.

3 au 12 décembre
La Ferme du Buisson
www.festivaltoutouie.fr

Le Centre Pompidou a sa galerie de photographies, ouverte le 5 novembre. Modeste (200 mètres carrés), située au sous-sol, elle aura pour vocation de valoriser l'important fonds photographique du Musée national d'art moderne : 40 000 épreuves. Le Centre Pompidou souligne que cette collection est "l'un des rares ensembles au monde apte à présenter une histoire complète de la photographie moderne et contemporaine dans toute sa diversité".

La galerie présentera trois expositions par an, suivant trois axes : la période historique (avant la Deuxième guerre), la période contemporaine, et des thèmes transversaux. S'ajouteront à ces trois expositions une exposition organisée avec le mécène de la galerie photographique, le PMU. L'exposition inaugurale (5 novembre - 2 février) est dans la veine historique. Elle met en lumière Jacques-André Boiffard,



figure discrète du surréalisme, assistant de Man Ray, dont l'œuvre s'est étalée sur une dizaine d'années à peine. 70 photographies sont montrées, dont les scènes parisiennes qui avaient illustré Nadja à la demande d'André Breton.

Suivront, pour le cycle de la première année :

-Qu'est-ce que la photographie ?
"Une exposition rassemblant des artistes de la collection pour lesquels la photographie est le sujet même de l'œuvre". (4 mars au 1er juin)

-Anna et Bernhard Blume la photographie : transcendante (1er juillet au 28 septembre).

CRUZ-DIEZ PHOTOGRAPHE

Grande figure de l'art cinétique, Cruz-Diez révèle, à 90 ans, qu'il fut aussi, toute sa vie, un photographe caché. La photo a, selon les périodes, joué un rôle différent : reportage social ou ethnologique dans son Venezuela, accompagnement de ses recherches esthétiques sur la géométrie, enfin, dans les années soixante, quand il s'installe à Paris, sorte de compagnon de voyage qui rend compte de l'art cinétique naissant. On y voit alors les figures de Soto, Calder, Tinguely... (ci-contre, Tinguely et Calder).



70 photographies de ces différentes époques sont présentées à Paris,

à la Maison de l'Amérique latine, après l'avoir été à Caracas, New-York et Buenos-Aires.

"L'exposition, explique son commissaire Jordi Ballart, "se veut un clin d'œil complice à l'un des grands théoriciens de la couleur".

Cruz-Diez en noir et blanc
Jusqu'au 31 janvier
217 bd Saint-Germain
Paris

JEUNES ARCHITECTES ET PAYSAGISTES : UNE TONALITÉ COMMUNE

Les "AJAP", en peu d'années, se sont imposés comme un rendez-vous important dans la carrière de jeunes professionnels. Et ils témoignent de tendances.

Relancés au début des années 2000, les "Albums des jeunes architectes", auxquels ont été ensuite associés les paysagistes, ont vite connu le succès. Concours biennal organisé par le ministère de la culture et ouvert aux professionnels de moins de 35 ans, il offre aux lauréats une notoriété qui, de l'aveu de beaucoup d'entre eux, leur a fait gagner un temps précieux.

Parmi les cadeaux faits au lauréats figure, pour chaque édition, une exposition itinérante. L'itinérance a commencé à la Cité de l'architecture et du patrimoine, où la promotion 2014 est exposée depuis le 5 novembre, et jusqu'au 5 janvier. Elle se poursuivra en région et dans le monde.

Cette promotion compte treize équipes d'architectes et cinq équipes de paysagistes. Lors de la proclamation des résultats, le 2 avril dernier, la présidente du jury du concours "paysagistes",



Jacqueline Osty, avait regretté le faible nombre relatif de dossiers dans cette catégorie. En attendant mieux, le paysage prend cependant sa revanche en étant présent, de manière plus ou moins nette, dans bien des dossiers de la catégorie architecture.

Tendances des jurys ou esprit d'une génération, les dossiers primés traduisent quelques

convergences : la part du local dans les matériaux et le souci de la proximité, la méfiance à l'égard du spectaculaire, l'économie des moyens qu'impose la période traversée... Un excellent catalogue présente l'ensemble des projets.

www.ajap.citechaillot.fr

RENDEZ-VOUS

MOBILIER NATIONAL : CINQUANTE ANS DE TABLES

En 1964, à la demande d'André Malraux, naissait l'Atelier de Recherche et de Création du Mobilier national, dont la mission était d'aider à promouvoir un style français contemporain. Bilan, cinquante ans après : plus de six cents prototypes réalisés. Cet anniversaire donne lieu à une exposition centrée sur les tables. On y découvre entre autres quelques bureaux ministériels, et les noms qui ont marqué ces années, depuis le prestigieux Pierre Paulin : Christian Ghion, Richard Peduzzi, Garouste et Bonetti, Chaix et Morel, André Putman, Ronan Bouroullec, Olivier Mourgue, Roger Tallon, Sylvain Dubuisson...

Jusqu'au 18 janvier
42 avenue des Gobelins Paris
www.mobiliernational.fr

LE PARIS RÊVÉ DE SCHUITEN ET PEETERS

Choc dans l'actualité : un jour à peine après le vote négatif du Conseil municipal sur le projet de construction de la tour Triangle porte de Versailles s'ouvrait à la Cité de l'architecture l'exposition conçue par François Schuiten et Bruno Peeters. Une exposition qui ambitionne de donner aux visiteurs l'envie de voir large pour l'avenir de Paris.

L'exposition est composée de plusieurs séquences, qui racontent la saga, depuis le 19ème siècle, d'un Paris rêvé ou d'un Paris réalisé, des dessins de Robida aux Expositions internationales. Auteurs de BD, Schuiten et Peeters produisent en même temps un album, *Revoir Paris*, récit d'anticipation, dont des planches sont exposées. Le morceau de bravoure de l'exposition est, sur un très grand écran, et

avec le concours de Dassault Système, la projection d'un Paris du passé et du futur selon



François Schuiten devant son rêve de Paris

les images de François Schuiten.

Tout cela fait passer un souffle, celui de l'utopie, qui n'est jamais que celui de l'envie de se projeter dans le futur. On revoit avec nostalgie les images du temps où Michel Ragon défendait une architecture pleine de folie, faite surtout pour exciter les imaginations et croire à l'avenir. Temps révolus, puisque même des projets réalistes n'ont plus droit de cité. Sur le refus de la Tour Triangle, Bruno Peeters et François Schuiten font un commentaire attristé : "On envoie un mauvais signal à tous les architectes qui ont un projet pour Paris. On donne l'idée que toute idée un peu neuve est vouée à l'échec".

"Revoir Paris", du 20 novembre au 9 mars
citechaillot.fr

UNESCO : PATRIMOINE IMMATÉRIEL, PRESTIGE ET VERTIGE DE LA LISTE

Le Comité pour la sauvegarde du patrimoine immatériel de l'UNESCO tient sa session annuelle à Paris. Avec en arrière-fond un malentendu : la liste qui attire le plus les États n'est pas la plus importante.

La 9^{ème} session du Comité du patrimoine immatériel de l'UNESCO se tient à Paris, au siège de l'organisation, du 24 au 28 novembre. Au programme, l'examen de dossiers concernant les trois listes distinctes prévues par la Convention de 2003 instituant le Comité : la Liste de sauvegarde urgente, le registre des meilleures pratiques de sauvegarde, la "Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité", déjà forte de 281 éléments inscrits, et qui est généralement considérée comme le reflet pour le patrimoine immatériel de la liste du patrimoine mondial pour les sites et les monuments.

Une fois encore, l'attention risque de se porter surtout sur cette dernière liste, celle qui justement est considérée par l'UNESCO comme la moins importante. "Malheureusement, soupire-t-on à l'UNESCO, les États ne comprennent pas la Convention, et ils vont tous sur la Liste représentative. Mais nous ne sommes pas dans un concours de beauté !" On parle, à l'UNESCO, de "malentendu", et même de "détournement". Ce concours a du succès : 46 candidatures, et encore parce qu'un plafond de 50 a été introduit l'an dernier par l'UNESCO,

débordée par les candidatures. Parmi les 46 candidatures, une candidature française : celle du gwoka, "musique, chants, danses et pratique



Carillons en Belgique

culturelle représentatifs de l'identité guadeloupéenne".

D'ABORD LA SAUVEGARDE

La tâche principale, selon le comité, est d'instruire les demandes d'inscription sur la "liste de sauvegarde urgente". Huit candidatures ont été reçues pour cette session, le Comité, s'il suit les recommandations de son "organe

consultatif", ne retenir que trois dossiers : la danse Isukuti des communautés Isukha et (Kenya), la cérémonie de purification des garçons chez les Lango du centre-nord de l'Ouganda, la "tradition orale Mapoyo et ses points de référence symboliques dans leur territoire ancestral" (Vénézuéla). Un choix qui ne signifie pas que les autres ne nécessitent pas une sauvegarde urgente, mais que la candidature n'a pas été assez bien préparée, et que tous les éléments requis pour l'inscription ne sont pas correctement réunis.

Le Comité doit aussi étudier les propositions d'inscription sur le registre des meilleures pratiques de sauvegarde, à proposer aux pays en quête de solutions. Un seul dossier sera recommandé par l'Organe consultatif, celui qui est présenté par la Belgique pour la sauvegarde de la culture du carillon. Non pas que les pratiques des autres ne sont pas bonnes, mais, notamment, parce le pays qui les présente n'a pas su démontrer en quoi les autres pourraient s'en inspirer. On lira ci-dessous, avec le cas indonésien, que les dossiers peuvent aussi offrir benoîtement des contre-exemples...

Le Fonds du patrimoine culturel immatériel, institué par la Convention, est l'une des grandes déceptions du Comité. Ce Fonds, destiné à assurer une assistance internationale aux pays qui en ont besoin, n'a reçu cette année que deux demandes. Et des crédits ne sont pas dépensés... Pour améliorer la situation, deux procédures pourraient être jointes dès l'an prochain, l'idée étant que certaines demandes d'inscription sur la liste de sauvegarde pourraient être assorties d'une demande d'assistance internationale.

Pendant ses travaux, le Comité devrait aussi, notamment, examiner un important document sur les relations entre patrimoine culturel immatériel et développement durable.

L'INDONÉSIE : UN CAS D'ÉCOLE

L'Indonésie a eu la très mauvaise idée de soumettre au Comité la candidature de son "Jardin de la belle Indonésie" au registre des meilleures pratiques de sauvegarde". Hélas, le dossier se révèle être un cas d'école des mauvaises pratiques selon les critères de l'UNESCO.

Le "Jardin de la belle Indonésie" présente, en miniature, la diversité du pays, avec lac, îles miniatures, pavillons provinciaux, de musées et espaces de loisirs.

Première critique : "Le programme cible principalement les touristes et les visiteurs indonésiens et étrangers, plutôt que le renforcement de la transmission au sein des communautés. Le patrimoine culturel immatériel

est utilisé comme un loisir et un divertissement en dehors du contexte de ses communautés". En outre, la proposition indonésienne "ne démontre pas suffisamment comment les praticiens et les détenteurs du patrimoine ont été impliqués dans toutes les étapes de la planification et de la mise en œuvre".

Enfin, "la proposition ne démontre pas de façon convaincante son efficacité en termes de contribution à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ni à la viabilité de ce patrimoine au sein des communautés concernées".

UN MOIS CULTUREL EN BREF

20 octobre



Ouverture à Paris de la Fondation Louis Vuitton, dans une architecture spectaculaire de Frank Gehry, qui a répondu à une demande de type "syndrome de Bilbao".

22 octobre

Le Parlement européen accepte la nomination du Hongrois Tibor Navracsics comme commissaire européen à la culture. De nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer ce choix. On reproche à Tibor Navracsics d'être proche du Premier ministre Victor Orban, qui a mauvaise presse.

25 octobre

Réouverture du Musée national

Picasso de Paris. Dans son allocution, le Président de la République rappelle que le musée n'a été rendu possible que par le très intelligent système des dations en paiement: en 1947, il n'y avait qu'un seul Picasso (qui n'avait pas été acheté) dans les collections françaises, et huit seulement encore en 1971.

27 octobre

Enchère record en France pour une sculpture de Camille Claudel à l'ouverture du nouvel Hôtel des ventes Cornette de Saint-Cyr: un marbre, l'Aurore, est adjudgé 2 460 000 euros.

27 octobre

Lionel Masséat, 48 ans, directeur de l'Onde, théâtre centre d'art de Vélizy-Villacoublay, est nommé directeur de la scène nationale de Saint-Quentin-en-Yvelines.

28 octobre

C'est Christian Rizzo, 49 ans, qui a été choisi pour succéder à Mathilde Monnier à la direction du Centre chorégraphique national de Montpellier. Christian Rizzo a été, notamment, artiste associé à l'Opéra de Lille, de 2007 à 2012.

28 octobre

Mort de Daniel Boulanger.

29 octobre

Mort à 77 ans du paysagiste Michel Corajoud, figure centrale de sa profession.

29 octobre

Inauguration à Varsovie du Musée d'histoire des Juifs.

suite page seize

31 octobre

Fabrice Bakhouche, conseiller dans le gouvernement italien de Matteo Renzi, est nommé, à compter du 17 novembre, directeur du cabinet de Fleur Pellerin. Frédéric Bakhouche a été, notamment, directeur général adjoint de l'AFP (2011 à 2012) et conseiller au cabinet du Premier ministre, en charge des médias et de l'économie numérique (juin 2012 à mars 2014).

3 novembre

La ministre de la culture lance un programme d'expositions d'œuvres des collections publiques dans des entreprises. Inauguration avec une œuvre de Fernand Léger chez Renault à Flins.

3 novembre

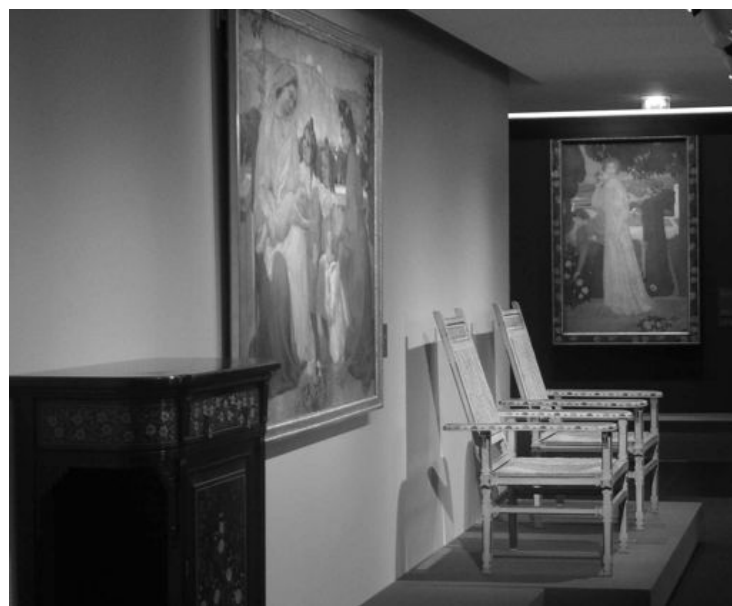
La romancière haïtienne Yanick Lahens est Prix Femina 2014 pour

suite page seize

AU MUSÉE D'ORSAY, SEPT ANS D'ACQUISITIONS

Trois millions d'euros: c'est ce que le Musée d'Orsay consacre tous les ans à ses acquisitions, grâce à un prélèvement de 16% sur le prix d'entrée dans les collections permanentes. A ce montant s'ajoute ce que le musée peut faire entrer par dation ou donation.

Les acquisitions réalisées depuis sept ans font l'objet d'une exposition au musée. Une sélection de 180 œuvres sont présentées: Maurice Denis, Bonnard, Vuillard, Bouguereau, Puvis de Chavannes, Tissot, Degas, Gustave Doré, Spillaert.. Une attention particulière se porte sur l'une des plus belles œuvres présentées, le "Portrait d'Yvonne Rerolle" de Maurice Denis, acquis avec le concours de 300 000 euros d'un discret donateur américain. Deux belles œuvres



exposées, un Renoir et un Cézanne, sont entrées par dation. Un catalogue présente toutes les

acquisitions réalisées depuis sept ans
Jusqu'au 22 février
www.musee-orsay.fr

POLICULTURES

Directeur de la publication et rédacteur en chef

Philippe PUJAS

Ont contribué à ce numéro:

Jacques Bertin

Philippe Poirrier

Conception graphique:

Estève GILI

esteve.gili@free.fr

POLICULTURES

La lettre des politiques culturelles
et artistiques

est éditée par:

SPC SARL,

7, rue de l'Église

60790 MONTHERLANT

Tél.: 33 (0)3 44 08 66 80

Courriel: policultures@orange.fr

www.policultures.fr

ART ET POLITIQUE : LES MALASSIS

EN BREF

Cocorico ! Unifrance, organisme chargé de la promotion du cinéma français dans le monde, se réjouit de ce que *Lucy*, film de Luc Besson tourné en anglais selon le modèle des blockbusters américains, soit le film français le plus vu à l'étranger dans l'histoire du cinéma français.

Mauvaise année pour les investissements dans le cinéma français, constate le CNC. Pour les trois premiers trimestres de 2014, les chiffres sont en baisse de 22% par rapport à la même période de 2013. Le devis moyen des films d'initiative française (4,09 millions d'euros) est le plus bas depuis 2010.

10% : c'est l'augmentation du nombre de visiteurs au Salon du patrimoine 2014, qui s'est tenu du 6 au 9 novembre, par rapport à l'édition 2013.

Plus de 4000 spectateurs pour un taux de remplissage de 80% : les organisateurs du festival Pianoscope, qui s'est tenu à Beauvais du 23 au 26 octobre, affichent leur satisfaction. Le taux de remplissage de 2013 était de 70%.

La Société des Amis du Musée d'Art moderne de la Ville de Paris a lancé un comité pour la photographie, le premier en France. Premières acquisitions : Eric Poitevin, Walid Raad et Malik Sidibé.

C'est la chaîne ARTE qui a reçu, le 29 octobre, le prix Adenauer-De Gaulle. Le prix récompense "le travail que la chaîne accomplit depuis plus de vingt ans au service de l'amitié franco-allemande, du dialogue entre les cultures et de la construction européenne".

CHAMBARLHAC Vincent, LAVIN Amélie et TILLIER Bertrand (dir), Les Malassis. Une coopérative de peintres toxiques (1968-1981), Montreuil, L'Echappée, 2014, 192 pages. 32 Euros.

Le Musée des Beaux-Arts de Dole (Jura) présente, du 18 octobre 2014 au 8 février 2015, une exposition sur la coopérative des Malassis, collectif d'artistes qui a pleinement pris part à la scène artistique française des années 1960 et 1970. Le catalogue, qui mobilise historiens de la culture et historiens d'art, est le résultat d'un partenariat avec le Centre Georges Chevrier de l'Université de Bourgogne.

De 1968 à 1981, six peintres (Henri Cueco, Lucien Fleury, Jean-Claude Latil, Michel Parré, Gérard Tisserand et Christian Zeimert) réactivent une forme collective issue du XIXe siècle : une coopérative. Ils produisent une peinture politique et figurative, essentiellement dirigée contre la « Nouvelle Société » pompi-

dolienne. Niant l'individualisme attaché à la figure romantique de l'artiste solitaire, ces peintres produisent un art collectif, inscrit dans le quotidien et accessible sans intermédiaire. Ils choisissent d'exposer le plus souvent dans des lieux non dédiés à l'art et à la culture. Le décrochage happening de leur fresque « Le Grand Méchoui », à l'exposition « 72, 12 ans d'art contemporain en France » organisée au Grand Palais selon le vœu du président Georges Pompidou, est resté un geste symbolique fort (1).

Les Malassis optent pour une peinture monumentale qui s'affiche comme une réflexion critique sur les structures politiques, sociales, économiques et industrielles, dont les dérives sont dénoncées et le naufrage annoncé. Cette peinture, conçue comme un outil de communication, est narrative : la simplicité de l'expression graphique masque en réalité une élaboration complexe et savante, où la citation et le détournement sont enrôlés au service de la narration et de la dénonciation (2). Le catalogue, beau travail de l'éditeur *L'Echappée*,

illustre les vertus de la synergie entre histoire politique, histoire culturelle et histoire des arts.

Cette exposition, présentée dans un musée d'une ville moyenne qui mène depuis les années 1980, par-delà les alternances politiques, une active politique d'acquisitions en matière d'art contemporain, témoigne à la fois de la vitalité culturelle en Région, et d'un partenariat exemplaire entre une institution culturelle locale et un centre de recherche universitaire.

1. Exposition 1972 : les archives de l'Ina
<http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEduo1202/intervention-d-artistes-lors-de-l-exposition-60-72-douze-ans-d-art-contemporain-en-france.html>

2. Le Grand Méchoui (Coopérative des Malassis, 1972, Musée de Dole)
<http://musee.dole.free.fr/gallery/xx/pages/DSC02619.htm>

Philippe Poirrier

UN MOIS EN BREF (suite de la page quinze)

son roman *Bain de lune*

5 novembre

Le prix Goncourt est attribué à "Pas pleurer" de Lydie Salvayre. Le jury du Renaudot consacre un livre au succès public déjà assuré, le peu convaincant "Charlotte" de David Foenkinos.

5 novembre

La commission française de l'UNESCO a un nouveau président, Daniel Janicot, ancien sous-directeur général de l'UNESCO et auteur l'an dernier d'un rapport sur la présence et l'influence de la France au sein de l'UNESCO.

La commission devrait présenter un plan d'action pour 2015 avant la fin de l'année.

6 novembre

Mort d'Abdelwahab Meddeb, écrivain, poète, humaniste, grand passeur des cultures d'Islam. Hommages du ministère des Affaires étrangères, du Président de la Région Ile-de-France, mais pas du ministère de la culture.

15 novembre

Mort à 80 ans du photographe Lucien Clergue.

19 novembre

Le Conseil d'État donne raison aux sociétés de gestion de droits d'auteurs contre les industriels qui contestaient les tarifs des droits pour copie privée. Satisfaction des sociétés et du ministère de la culture.

20 au 23 novembre

ST'ART, foire européenne d'art contemporain de Strasbourg (une centaine de galeries, et 30 000 visiteurs).